



PLAN CLIMAT : LANCEMENT DU PROGRAMME « VIVRE ENSEMBLE »

DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Conférence de presse, le 7 mai 2024

Florence Nater

Conseillère d'État et cheffe du Département de l'emploi
et de la cohésion sociale

PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

THÉMATIQUE

- Effets du changement climatique de plus en plus perceptibles
 - Élans d'entraide au moment des crises mais risque de repli si difficultés persistent
 - Trois conditions à la cohésion d'un groupe : **le sentiment de sécurité, le sentiment d'égalité et le sentiment de confiance*** .
- Contexte transition énergétique et climatique: responsabilité particulière des pouvoirs publics à créer les conditions propices à la cohésion sociale

* P. Servigne et G. Chapelle dans « L'entraide, l'autre loi de la jungle »

PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

FINALITÉ DU PROGRAMME

Renforcer la résilience de la société neuchâteloise face aux changements climatiques, dans une logique d'accompagnement au changement.



PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

OBJECTIFS VISÉS

1. Créer du lien social et renforcer les relations de proximité ;
2. Initier, promouvoir et consolider des actions et réseaux d'entraide ;
3. Instaurer et renforcer la collaboration entre collectivités locales, société civile et population.



PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

EXEMPLES CONCRETS DE PROJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE SOUTENUS

- Soutien de personnes âgées en période de canicule;
- Organisation d'ateliers de sensibilisation en lien avec les enjeux climatiques;
- Actions qui favorisent l'économie circulaire ou qui luttent contre le gaspillage;
- Démarches locales visant à identifier collectivement des actions d'accompagnement aux changements;
- Transmission de savoirs et de savoir-faire susceptibles d'améliorer les compétences d'adaptation aux changements;
- Démarches artistiques et/ou pédagogiques visant à sensibiliser aux enjeux climatiques.
- Etc.



PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

ORGANISATION

- Collaboration Canton, communes et société civile,
- Approche participative et co-construction.

Plusieurs axes:

- Appels à projets
- Mise en lien des actions et acteurs-trices
- Consolidation d'une dynamique dans le long terme

Comité sélection des projets:

- Cellule développement durable et climat de l'État
- Secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale
- Partenaires communaux
- Coordinatrice auprès de la société civile



Ana Gonseth

Déléguée au développement durable et climat

Plan Climat : objectifs stratégiques

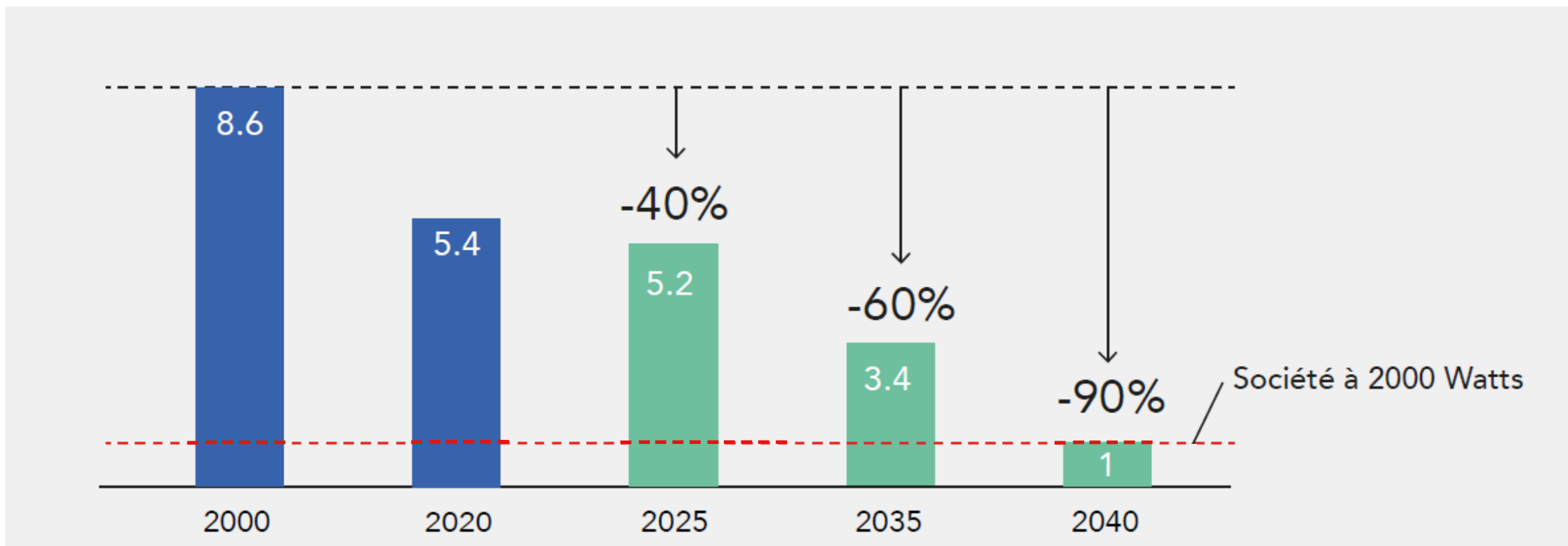
Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040
par une réduction
de notre dépendance aux énergies fossiles

Maintenir une bonne qualité de vie et
accompagner la transition

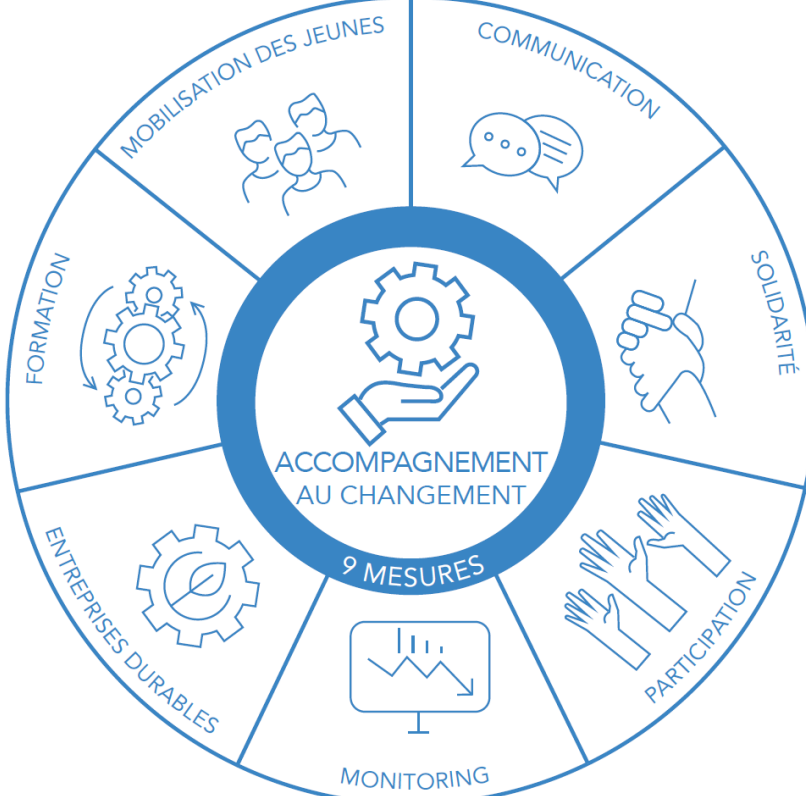
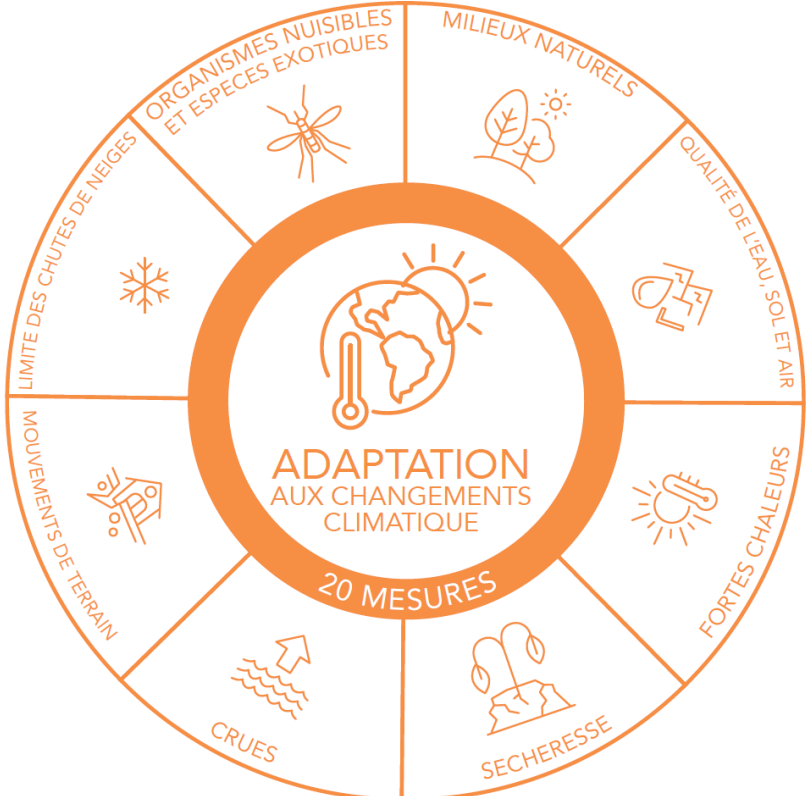
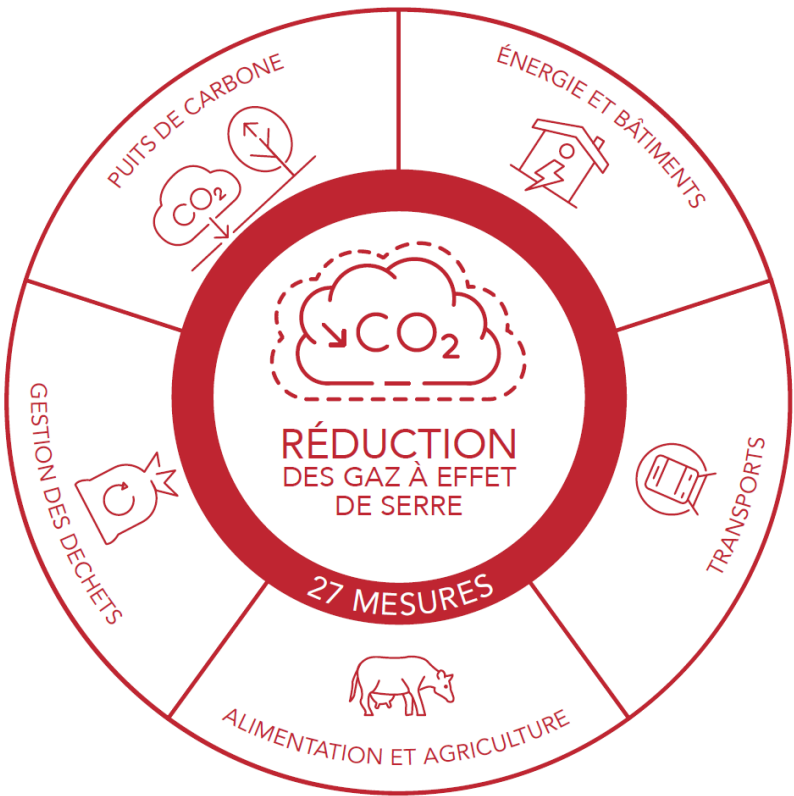
Plan Climat : objectifs stratégiques

Trajectoire de réduction des consommations énergétiques

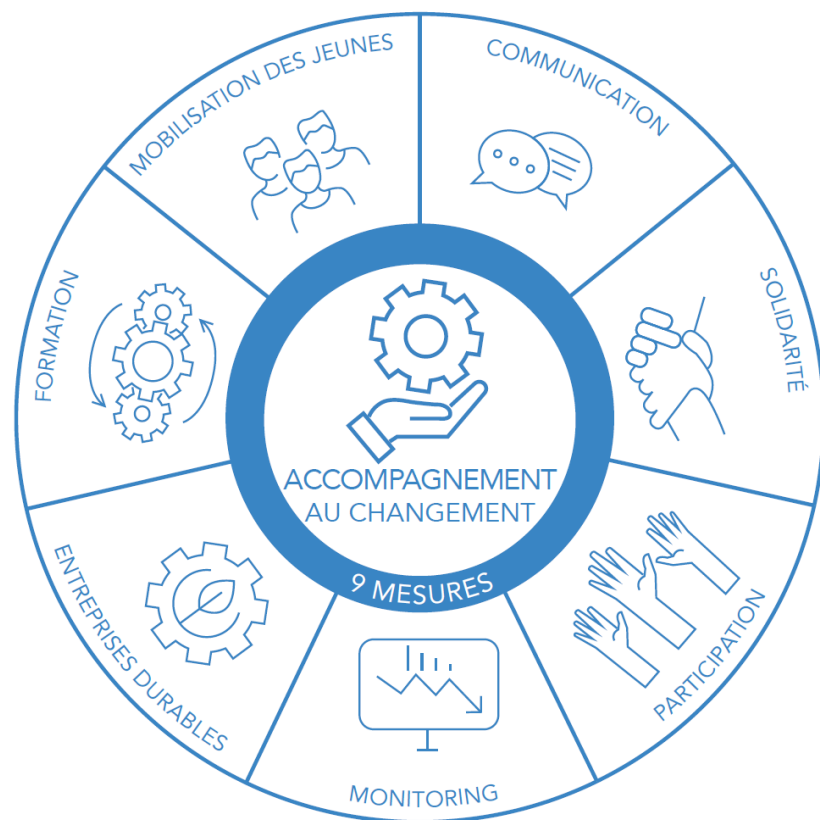
(électricité, combustibles, carburants; en [t CO₂éq./hab/an])



Plan Climat : 1ère étape 2023-2027



Accompagner au changement



Enjeux ciblés

Accueillir le changement

- Le mesurer, le comprendre, créer du contenu, de l'information
- Former aux nouvelles pratiques

Informier, éduquer et sensibiliser

- Les citoyen-ne-s et les entreprises
- Les écoliers-ière-s
- Les employé-e-s de l'État

Faciliter le changement

- Soutenir l'engagement
- Renforcer la résilience
- **Associer activement la population et les communes**

Programme «Vivre ensemble»

Contexte

Demande du Grand Conseil :

mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement et des outils visant à atténuer les conséquences sociales découlant des effets du changement climatique



Programme «Vivre ensemble»

Mesure T7

- Atteindre et soutenir les personnes moins visibles
- Cohésion sociale et résilience en lien avec le changement climatique
- CHF 400'000.- répartis sur la période 2024 à 2027



François Cuche

Conseiller communal de Val-de-Ruz et
président de la CDC-Social

PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

QUELLE IMPLICATION DES COMMUNES ?

- Rôle indispensable des communes dans la transition énergétique et climatique (plans climat communaux)
- Partenaires incontournables pour les relations de proximité
- Programme salué par l'ensemble des membres de la Conférence de Directeurs-trices communaux du domaine social (CdC Social)



PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

QUELLE IMPLICATION DES COMMUNES ?

- Identification des organismes, personnes et actions susceptibles d'être intéressées à faire partie du programme «vivre ensemble»
- Promotion et diffusion de l'appel à projets
- Dépôt de projets communaux (porteuses de projets)
- Rôle facilitateur
- Encouragement des dynamiques locales créées
- Renforcement des synergies et réseaux

Nathalie Ljuslin

Coordinatrice auprès de la société civile
pour le programme «vivre ensemble»

PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

PUBLIC VISÉ

Organismes à but non lucratif (communes, associations, coopératives, institutions ou tout autre groupe de personnes formalisé) ancrés dans le canton

CRITÈRES D'OCTROI

- Adéquation avec les objectifs visés (relations de proximité, réseaux d'entraide, collaboration)
- Sens du bien collectif et buts non lucratifs, dans une logique d'adaptation aux changements climatiques
- Principes de subsidiarité et de complémentarité
- Soutien d'impulsion (moyenne visée par projet: 10'000 francs environ)
- Résultats visibles et simples à communiquer
- Cadre légal en vigueur respecté



PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

SERONT PRIVILÉGIÉS LES PROJETS QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES SUIVANTS

- Bénéfice (direct ou indirect) en matière d'accompagnement et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Collaboration avec les autorités et/ou autres acteurs-trices locaux dans une logique de co-construction ;
- Durabilité et chances de pérennité du projet, au-delà du financement accordé ;
- Équilibres régionaux ;
- Complémentarités et synergies avec d'autres actions réalisées.
- Bénéfice apporté au plus grand nombre de personnes possible.

PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

MODALITÉS DU PREMIER APPEL À PROJETS

Deux délais de dépôt des demandes fixés en 2024: **30 juin et 31 octobre**
(d'autres appels à projets suivront)

Toutes les informations utiles sur :

www.ne.ch/vivre-ensemble

Il est aussi possible d'être partie prenante du programme « vivre ensemble »,
sans solliciter un soutien financier.

Toutes les personnes qui souhaitent être informées sur cette démarche peuvent s'inscrire à l'adresse
vivre-ensemble@ne.ch.

PROGRAMME «VIVRE ENSEMBLE»

Merci de votre attention.

Questions?

